



Coronavirus & maternité

Questions fréquemment posées

L'équipe de la maternité du CHEM est là pour vous. Une équipe multidisciplinaire veille à répondre à vos besoins et attentes et reste à vos côtés pour vous accompagner tout au long de la pandémie COVID-19. Votre maternité du CHEM a mis en place des mesures exceptionnelles protectrices afin de garantir un niveau de sécurité le plus élevé possible pour les futures mamans et les bébés.

Afin de répondre au mieux à toutes vos questions, veuillez trouver ci-dessous les réponses aux questions les plus fréquemment posées.

Est-ce que mes rendez-vous de consultation sont maintenus ?

Nous avons mis en place une consultation téléphonique pour préparer votre venue durant la grossesse et vous éviter de vous déplacer. Seules les consultations les plus importantes sont maintenues. Votre gynécologue pourra vous renseigner si celles-ci auront lieu à l'hôpital ou au cabinet de celui-ci. Afin de limiter le risque de transmission, les maris/conjoints ne peuvent plus assister aux consultations, ainsi qu'aux échographies.

Est-ce que mon mari/conjoint peut être présent lors de l'accouchement ?

Les conjoints restent les bienvenus pour soutenir les futures mamans lors des accouchements et des césariennes. Il en est de même des nouveaux papas qui viennent visiter les nouveau-nés. Il est malgré tout demandé à ce que la visite se limite à une fois par jour afin d'éviter les allées et venues. Si le papa veut rester auprès de vous toute la journée, nous pouvons lui commander un repas.

Cependant, les mesures sanitaires face au coronavirus ainsi que le port du masque devront absolument être respectées.

Est-ce que nos proches peuvent venir en visite ?

La pandémie Covid-19 nous oblige malheureusement à limiter les visites à la seule présence du conjoint, afin de protéger les mamans et les nouveau-nés. En outre, la digitalisation nous offre d'autres options de communication: par ex. la visioconférence qui permet à la famille de rester en contact avec la maman et son bébé.

Est-ce que je suis en tant que femme enceinte considérée comme personne vulnérable ?

Le coronavirus ne semble pas poser de risque particulier aux femmes enceintes. Elles ne sont donc pas soumises à d'autres mesures de protection additionnelles que celles qui sont recommandées habituellement dans le cadre de leur grossesse.

Si une femme enceinte s'infecte, l'évolution est comparable aux femmes non enceintes, tout en sachant que la plupart des infections avec le coronavirus se passent avec des symptômes faibles. En général les femmes enceintes se protègent déjà très bien dans la vie quotidienne contre d'autres infections telles que le parvo b19, le cytomégalo virus et la listériose.

Si je suis infectée, y a-t-il un risque pour le bébé ?

Parmi les cas d'études de femmes enceintes infectées avec le coronavirus, aucun bébé n'a été infecté durant la grossesse. La présence du virus n'a pas été détectée dans le liquide amniotique, le placenta ou le lait maternel. Aucun cas de malformation congénitale causée par le virus n'a été observé. D'après nos connaissances actuelles, la transmission de l'infection au bébé n'est possible qu'après l'accouchement, qui se déroule alors sans symptômes majeurs.

À ce jour, le coronavirus n'a pas été associé à des anomalies fœtales ou à un risque d'accouchement prématuré.

Est-ce que je peux accoucher normalement en cas d'infection Covid-19 ?

Une infection par le coronavirus ne pose pas de problème pour accoucher normalement par voie basse. Le CHEM a mis en place une deuxième salle d'accouchement ainsi qu'une seconde maternité entièrement dédiée à la prise en charge de patientes Covid +, ceci afin de minimiser tout risque d'infection pour des patientes saines. La péridurale reste possible pour les patientes Covid +. En cas de pneumonie dûe au Coronavirus, la césarienne est conseillée.

Qu'est-ce qui se passe en cas d'infection néonatale?

Le *rooming-in des bébés est garanti 24/24h, l'allaitement est encouragé. Les pédiatres au CHEM assurent la surveillance postnatale. Les paramètres des patientes qui ont accouché ainsi que des nouveau-nés sont contrôlés plusieurs fois par jour. Si la maman devait être trop malade pour s'occuper de son bébé, l'équipe de la maternité serait à ses côtés afin de l'épauler pour la prise en charge du bébé (avec l'aide du papa).

*Le bébé reste dans la chambre de la maman.

Quand pouvons-nous rentrer à la maison?

L'équipe de la maternité du CHEM a mis en place un système de prise en charge de *post partum dénommé « fast track » qui encourage les jeunes mamans qui le souhaitent à rentrer à la maison dès que possible. La sortie est possible au plus tôt 6h après l'accouchement (s'il n'y a pas de contre-indication).



Nous recommandons cependant de rester hospitalisée pendant 24 h après l'accouchement, de sorte que les nouveaux parents puissent se sentir rassurés et que les pédiatres puissent faire les examens des nouveau-nés prévus avant la sortie. Grâce à une ré-organisation, nos sages-femmes ont pu être libérées afin de garantir des visites à domicile en *post partum et de rester en contact étroit avec le gynécologue obstétricien.

De plus, le CHEM a mis en place un système de télé-consultation qui permet à toutes nos patientes de voir une sage-femme à tout moment, avant et après l'accouchement en cas de soucis ou d'inquiétude. Il vous suffira d'appeler le service de maternité et une sage-femme vous guidera dans vos démarches.

* Période qui suit l'accouchement.

Que faire si je tombe malade en tant que femme enceinte?

En cas d'urgence, appelez toujours le 112 !

Consultez votre médecin généraliste par téléphone ou à travers la téléconsultation (eConsult).

Si vous présentez des symptômes d'infection respiratoire ou que vous avez un doute sur une possible contamination au COVID-19, vous pouvez vous rendre dans un des Centres de soins avancés (CSA).

Kirchberg dans les halls de la Luxexpo - 08:00 -20:00 heures

Esch/Belval dans la Rockhal - 08:00 -20:00 heures

Ettelbruck dans la Däichhal - 08:00 -20:00 heures

Grevenmacher (centre culturel)- 08:00 -18:00 heures

Vous n'avez pas besoin d'une ordonnance de votre médecin pour venir consulter au CSA.

Enfin, la consultation dans un CSA n'est pas payante: il vous sera seulement demandé de présenter votre carte CNS et une pièce d'identité. Évitez de venir à la maternité du CHEM afin d'éviter de contaminer d'autres futures mamans. Si votre médecin estime que vous avez besoin d'une prise en charge supplémentaire, nous serons en contact avec votre médecin traitant pour l'organiser.

En cas de question supplémentaire, n'hésitez pas à contacter en premier lieu votre gynécologue qui pourra vous aider dans ces moments difficiles et tout à fait exceptionnels.